



Bourses nationales d'excellence du CNFS - 2017

Pour une carrière en santé en français

Mise en contexte

Le Consortium national de formation en santé (CNFS) regroupe 11 établissements d'enseignement universitaire et collégial, francophones ou bilingues, qui offrent des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé. Des partenaires régionaux appuient et collaborent avec les établissements membres et favorise l'accès à ces programmes de formation dans les provinces et territoires où des programmes de santé en français ne sont pas offerts. Le CNFS est sous l'égide de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) depuis le 1^{er} avril 2015, tout en conservant son image de marque et son mode de fonctionnement. Depuis 2011, le CNFS offre annuellement des bourses nationales d'excellence.

Objectifs du programme de bourses

- Encourager les étudiants inscrits à des programmes en santé soutenus par le CNFS à poursuivre leurs études et compléter leur diplôme; et
- Renforcer le sentiment de fierté, la confiance et la conviction des récipiendaires à devenir des professionnels de la santé engagés dans leur communauté et prêts à offrir des services de santé en français de qualité.

Description du programme de bourses

Une bourse nationale d'excellence de 1 500 \$ par établissement membre est offerte aux étudiants/es les plus méritants, inscrits dans un programme d'études postsecondaires en santé soutenu par le CNFS. Ces bourses sont accompagnées d'un certificat de reconnaissance personnalisé de Santé Canada.

Chaque établissement met en place son propre comité d'évaluation des candidatures et soumet par la suite le nom du/de la lauréat(e) au Secrétariat national.

Les coûts encourus par les récipiendaires se présentant à la remise de bourses sont assumés à part égale par les établissements membres et le Secrétariat national.



Critères d'admissibilité

- Être citoyen(ne) ou résident(e) canadien(ne).
- Être inscrit(e) à temps complet à un programme d'études en santé soutenu par le CNFS.
- Avoir et maintenir un dossier académique de qualité, par conséquent, détenir une moyenne de rendement qui dépasse la note de passage et réaliser avec succès tous les travaux en cours inhérents au programme d'études, et ce, jusqu'à la remise de la bourse*.
- Démontrer un engagement envers sa communauté francophone ou la francophonie canadienne dans son ensemble (expériences de bénévolat et d'emploi).
- Démontrer une participation active à la vie étudiante au sein de son établissement d'enseignement.
- Avoir au moins deux lettres de référence d'un membre du corps professoral et de la communauté.
- Ne pas avoir obtenu dans le passé une bourse nationale d'excellence du CNFS**.
- Autres conditions que chaque établissement membre peut décider d'ajouter afin de refléter leur contexte particulier.

* Le CNFS se réserve le droit d'évaluer à nouveau le dossier académique de chaque candidat retenu, entre le moment de la soumission des candidatures et la remise des bourses aux récipiendaires.

** Les récipiendaires demeurent toutefois éligibles aux autres bourses de l'établissement d'enseignement pendant la durée de leur programme d'études.

Directives pour soumettre sa candidature

- Remplir le formulaire de mise en candidature.
- Remplir et signer le formulaire d'acceptation des critères d'admissibilité.
- Joindre une copie du formulaire d'inscription au programme en santé soutenu par le CNFS de son établissement d'enseignement.
- Joindre une copie du relevé de notes des sessions complétées à son programme d'études.
- Joindre un texte d'une page expliquant son engagement envers la communauté francophone et l'établissement d'enseignement.
- Joindre un curriculum vitae.
- Joindre deux lettres de référence d'un membre du corps professoral et de la communauté.
- Tous autres documents demandés par l'établissement membre pour refléter leur contexte particulier.



Évaluation des dossiers

Chaque établissement membre du CNFS est responsable de mettre en place un comité d'évaluation des candidatures et de sélectionner son/sa récipiendaire d'une bourse d'excellence du CNFS.

Échéance pour le dépôt des candidatures

Chaque étudiant/e doit soumettre son dossier de candidature complet par courriel à son établissement membre du CNFS, **au plus tard le 31 janvier 2017.**

Remise des bourses aux récipiendaires

La remise des bourses aux 11 récipiendaires aura lieu en mai 2017 dans le cadre d'un événement rassembleur d'envergure nationale qui se déroulera sur la colline parlementaire. Les boursiers auront l'occasion de discuter entre eux et de rencontrer des leaders du monde politique.



Bourses nationales d'excellence du CNFS - 2017 Pour une carrière en santé en français

Formulaire de mise en candidature*

Prénom et nom de famille
Adresse postale de la résidence permanente
Téléphone à domicile
Téléphone au travail
Cellulaire
Adresse courriel
Photo de qualité en format jpeg

Nom de l'établissement membre du CNFS
Titre du programme en santé soutenu par le CNFS auquel est inscrit l'étudiant/e
Année d'études en cours

Nom et coordonnées des deux personnes de référence
(Téléphone et adresse courriel)

*Certains éléments peuvent être ajoutés par l'établissement d'enseignement.

Documents requis à joindre au formulaire

- Relevé d'inscription au programme d'études soutenu par le CNFS
- Relevé de notes des études postsecondaires
- Relevé de notes des sessions complétées à leur programme d'études en cours
- Texte d'une page expliquant leur engagement envers la communauté/la francophonie et leur établissement d'enseignement
- Curriculum vitae
- Deux lettres de référence
- Signature de l'étudiant(e)
- Date de la demande



Bourse nationale d'excellence du CNFS - 2016
Pour une carrière en santé en français

CALENDRIER ANNUEL

ÉTAPE	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ
Lancement du programme	7 Décembre 2016	Gestionnaire de projets Direction des communications Établissements membres du CNFS
Date limite pour présenter les candidatures	31 janvier 2017	Étudiants
Remise des bourses	Mai 2017	Secrétariat national ACUFC/CNFS et Santé Canada



Informations sur la remise des bourses d'excellence du CNFS 2017

Carnet des boursiers

La production du carnet des boursiers implique que le Secrétariat national reçoive au plus tard le 31 mars 2017 les informations suivantes :

1. Nom complet du/de la récipiendaire (M. ou Mme)
2. Coordonnées, incluant l'adresse postale et l'adresse courriel
3. Programme d'études en cours, niveau (année en cours et cycle)
4. Photo en JPEG de bonne qualité
5. Description/profil : **total 250 mots maximum**
 - Région d'origine
 - Autre(s) formation(s) postsecondaire(s) complétée(s) le cas échéant
 - Implication, engagement communautaire
 - Qualités, passions, ambition qui le/la distinguent des autres étudiants
 - Autre(s) élément(s) et critère(s) qui lui ont permis d'être sélectionné(e)

Émission du chèque de bourse

Le Secrétariat national de l'ACUFC/CNFS a **besoin du numéro d'assurance sociale de chaque récipiendaire (NAS)** pour émettre le chèque de bourse. Cette information est requise pour émettre le formulaire d'impôt T4A et peut être transmise par téléphone. Les coordonnées complètes de l'étudiant sont donc essentielles pour effectuer le suivi de façon appropriée.

Participation à l'événement et aux activités entourant la remise des bourses

Chaque boursier/ère **doit s'inscrire** comme participant/e à l'événement et inscrire le/les membre/s de sa famille qui sera/seront présents également (maximum deux personnes par récipiendaire). Tous les renseignements utiles sont envoyés aux boursiers par le Secrétariat national de l'ACUFC/CNFS.